





armes! vive la Constitution! à bas le président de la République... C'est Beyer qui, le 10 juin, à l'association des cuisiniers... C'est Beyer qui, le 20 juin, écrivait lui-même sur un papier...

Le nom de Pflieger, représentant du peuple pour le Haut-Rhin, est au bas de l'appel au peuple publié dans les journaux du 13, et du placard contenant appel aux armes...

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin! et vive la Constitution!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

Le 13, ce serait en sortant de déjeuner, et en se rendant à l'Assemblée générale, passant dans la rue de Richelieu, il aurait vu déboucher de la rue du Hasard, aux cris de: Vive Ledru-Rollin!

ment dénués de cartouches ou de munitions. A l'approche de la troupe, notre réunion, composée d'une trentaine de nos collègues, s'est portée en avant pour lui faire entendre qu'elle se rendait complice de la violation de la Constitution...

Reougeot, représentant du peuple pour le département de Saône-et-Loire, est l'un des dix signataires de la lettre trouvée au Conservatoire et adressée au sieur Julien Duchesne...

Ménand demeurait à Paris, rue du Haut-Moulin, 8. Il a quitté ce domicile peu de jours après le 13 juin, et il est resté parti le 29 juin pour n'y pas reparaitre.

Le nom de Ménand, représentant du peuple pour le département de Saône-et-Loire, est au bas de l'appel au peuple publié dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Rolland est représentant du peuple pour le département de Saône-et-Loire. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Cantagrel, l'un des rédacteurs de la Démocratie pacifique, est représentant du peuple pour le département de Loire-et-Cher. Il était aussi membre du comité de la presse.

Heitzmann était un ouvrier mécanicien employé dans les ateliers du Creusot (Saône-et-Loire). Il y présidait le club démocratique. Il fut élu représentant du peuple, pour ce département, aux élections du 13 mai.

Heitzmann demeurait à Paris, rue d'Argenteuil, 60. Il n'a pas couché le 13 juin à son hôtel. Le 14, il est revenu de l'Assemblée avec son collègue Rougeot, et tous deux sont définitivement partis ce jour-là.

Martin Bernard, représentant du peuple pour le département de la Loire, demeurait, en dernier lieu, rue des Beaux-Arts, n. 13. Dans la perquisition qui a été faite chez lui, le 1er juillet, on a trouvé quatre pistolets, deux de tir et deux de poche, un moule à balles et cinq balles de petit calibre.

Martin Bernard était président de l'association de la Solidarité républicaine. On a vu, plus haut, la lettre qu'il adressait au sieur Dussurget, à Lyon. Son nom est au bas de l'appel au peuple publié dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Martin Bernard est arrivé à Bruxelles, le 7 juillet, muni d'un passeport sous le nom de Duronzier, passeport délivré à Paris le 2 du même mois.

Le nom de Koenig ne se trouve pas au bas de la proposition de mise en accusation du président et des ministres, déposée dans la séance de l'Assemblée législative du 11 juin et publiée dans les journaux du 12. Il se trouve au bas de l'appel au peuple publié dans les journaux du 13, mais ne figure pas non plus sur l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Landolphe a été traduit devant le Conseil de guerre comme accusé d'avoir pris part au mouvement insurrectionnel de juin 1848. Il a été acquitté à l'audience du 18 février dernier.

Landolphe est l'un des six signataires de la lettre trouvée au Conservatoire et adressée au sieur Duchesne, imprimeur à Chalon-sur-Saône.

l'histoire vous verra à la vengeance populaire. Adieu, adieu; vive la République universelle! vive la solidarité de peuples! Hofer (absent).

Hofer est représentant du peuple pour le département du Haut-Rhin. Son nom est au bas de l'appel au peuple publié dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Kopp demeurait à Paris, rue et hôtel Cornelle. Il n'est pas rentré le 13 chez lui; il est parti définitivement le 29 juin avec son collègue Anstett.

Anstett (absent). Représentant du peuple pour le département du Bas-Rhin, Anstett affirme, dans sa déposition du 15 juin, n'avoir signé ni l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, ni l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Suchet, représentant du peuple pour le département du Var, arriva trop tard, le 13, à la réunion de la rue du Hasard. On lui dit que les représentants étaient au Conservatoire des Arts-et-Métiers; il s'y rendit.

Suchet, dans ses interrogatoires, prétend n'avoir signé que la proposition de mise en accusation du président et des ministres.

L'accusé Maigne est représentant du peuple pour le département de la Haute-Loire. Il demeurait à Paris, rue Monsieur, 1.

Fargin-Fayolle est représentant du peuple pour le département de l'Allier. Il demeurait à Paris, rue Notre-Dame-de-Lorette, 37.

Pilhes est représentant du peuple pour le département de l'Ariège; il demeurait à Paris, rue de Calais, 11.

Landolphe, tu ne m'en voudras pas de me battre contre des Français; ils ont perdu ce nom, car ils ont: Vive le Pape! Vive Pie IX!

Landolphe, tu ne m'en voudras pas de me battre contre des Français; ils ont perdu ce nom, car ils ont: Vive le Pape! Vive Pie IX!

Landolphe, tu ne m'en voudras pas de me battre contre des Français; ils ont perdu ce nom, car ils ont: Vive le Pape! Vive Pie IX!

Landolphe, tu ne m'en voudras pas de me battre contre des Français; ils ont perdu ce nom, car ils ont: Vive le Pape! Vive Pie IX!

Landolphe, tu ne m'en voudras pas de me battre contre des Français; ils ont perdu ce nom, car ils ont: Vive le Pape! Vive Pie IX!

Enfin, au milieu d'une heure et demie, dirigeant la manifestation et les attroupements sur le boulevard Saint-Denis. Quo qu'il en soit, Pilhes a été arrêté lors de l'arrivée des troupes au Conservatoire. Il prétend qu'il n'y était pas encore entré, et que son arrestation a eu lieu comme il s'y rendait, à la sortie de la rue Grenelle. Il convient d'ailleurs qu'une fois arrêté, il a été conduit au Conservatoire.

Il a été, le matin du 13, au lieu habituel des réunions, rue du Hasard, où on lui dit que les représentants s'étaient transportés aux Arts-et-Métiers.

Daniel Lamazières est représentant du peuple pour le département de la Haute-Vienne; il demeurait à Paris, rue de Miroménil, 7.

Boch est représentant du peuple pour le département du Bas-Rhin. Il demeurait à Paris, rue et hôtel Cornelle.

Vauthier, représentant du peuple pour le département du Cher, a été arrêté, dans la Cour du Conservatoire des Arts-et-Métiers, par le 62e de ligne.

Deville, représentant du peuple pour le département des Hautes-Pyrénées, reconnaît avoir été arrêté au Conservatoire des Arts-et-Métiers, dix minutes, dit-il, après y avoir rejoint ses collègues.

Gambon était représentant du peuple pour le département de la Nièvre, et membre du conseil de la Solidarité républicaine.

Jannot est représentant du peuple pour le département de Saône-et-Loire. Son nom est au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire.

Louriou est représentant du peuple pour le département du Cher. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Louriou est représentant du peuple pour le département du Cher. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Louriou est représentant du peuple pour le département du Cher. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Louriou est représentant du peuple pour le département du Cher. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Louriou est représentant du peuple pour le département du Cher. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Louriou est représentant du peuple pour le département du Cher. Son nom se trouve au bas de l'appel au peuple inséré dans les journaux du 13, et de l'appel aux armes daté du Conservatoire des Arts-et-Métiers.









